

Motion pour la création de la commission Condition animale d'EELV

Exposé des motifs

La question animale a émergé il y a plusieurs décennies et est désormais très présente, aussi bien dans les médias, les réseaux sociaux et les débats politiques. Les pétitions battent tous les records de signatures, les livres et les articles traitant de la condition des animaux se multiplient, les intellectuels-les se mobilisent, les associations ont gagné en poids et sont très actives, et des femmes et des hommes politiques commencent à se saisir de ce sujet et organisent même des colloques sur le sujet. Le changement en cours du statut des animaux est incomplet et très fragile.

La question de la condition animale fait partie des fondamentaux de l'écologie politique.

Des personnes de toutes origines sociales sont concernées par cette cause et s'y investissent.

La motion « Animaux et société », fruit d'un travail collectif avec de nombreuses commissions, a été adoptée en septembre 2012. La nécessité d'accentuer la visibilité de la condition animale, au sein d'Europe Écologie les verts, s'impose.

Europe Écologie les Verts ne peut réduire ce sujet au statut de groupe de travail dans des commissions dont le sujet principal est autre. Aucune des commissions actuellement en place ne peut prendre en compte tous les aspects de la condition animale.

Les citoyens-nes nous interpellent fréquemment et s'interrogent sur notre action.

Le rôle de cette commission sera donc de développer ce sujet, pour être en phase avec l'évolution de la société et de la condition animale. Elle fournira un tremplin pour acquérir une visibilité externe. Les nombreuses associations de défense animale pourront trouver un relais identifié et renforcé au sein de notre parti. La commission fournira les contenus et l'appui pour répondre aux questions.

Ce sujet est à lui seul global et nécessite la mobilisation de nombreuses forces pour avancer.

Notre parti est généraliste et l'attente de la société vis-à-vis de l'écologie est importante, il y a largement la place pour une commission portant sur la nature et l'environnement et une commission centrée sur la condition animale, qui permettra d'intégrer la question de l'intégrité de l'existence individuelle de l'animal en tant que sujet.

Notre parti doit affirmer des orientations claires sur le sujet, les faire connaître au plus grand nombre, et surtout les mettre en œuvre. Il doit impérativement réagir à l'actualité. Ne pas le faire, revient à donner des voix à d'autres partis soi-disant écologistes qui eux ont bien saisi l'intérêt électoral opportuniste du sujet.

Motion

Aussi le Conseil Fédéral propose :

- Qu'une commission intitulée « Condition animale » soit créée au sein du parti EELV. Elle sera dotée d'une liste de diffusion et d'un site web
- Cette commission aura pour objet de formuler des propositions, de les faire connaître au sein du parti et en dehors, de soutenir les élu-es qui les mettront en œuvre, de donner une visibilité à leur action.
- Elle traitera du bien-être animal et plus généralement des conditions dans lesquelles s'effectuent les interactions entre l'être humain et les autres animaux.
- directement (exploitation agricole, divertissements et spectacles, animaux de compagnie ou de services, pratiques de chasse, commensaux urbains, expérimentation animale, etc.) ou indirectement en tant que membre de la biodiversité.
- La commission travaillera de manière transversale avec toutes les commissions concernées (proposition des porteurs)

Pour: 62; contre: 8: blancs: 17